

INTERNET : AMI/ENNEMI

Comment bien protéger nos enfants des dangers d'Internet

Outil de découverte, véritable fenêtre sur le monde, Internet offre à nos enfants une nouvelle forme d'apprentissage. Cependant, utilisé sans surveillance, il s'avère être un véritable danger pour nos chères têtes blondes. Explications.

Les jeunes, consommateurs d'Internet (*)

Média en constante évolution, Internet est parfaitement intégré dans le quotidien des enfants. Ils l'utilisent et l'apprécient. Pour preuve, quelques chiffres significatifs de leur intérêt pour le Net :

→ 87 % des 12-17 ans se disent familiarisés avec Internet.

L'ordinateur a investi les écoles dès le primaire et est devenu un réflexe pour les enfants pour leurs recherches documentaires.

→ 100 % des lycées, 91 % des collèges et 50 % des écoles possèdent un accès à Internet. Il y a en moyenne un ordinateur pour 6 lycéens et un ordinateur pour 14 collégiens.

→ 40 % des ados disposent d'un accès à Internet à la maison.

→ 69 % utilisent l'ordinateur familial ou personnel.

→ 59 % des 12-17 ans tchatent avec leurs copains ou des inconnus. Et pour 56 % des adolescents, le service le plus indispensable fourni par Internet est la messagerie électronique.

Cet engouement de la jeune génération nécessite d'être encadré en prenant en compte l'ensemble des acteurs liés à Internet.

Un cadre législatif existe

Depuis 2004, le gouvernement s'est engagé dans une politique de protection des mineurs sur Internet.

Avec la création de la délégation aux usages de l'Internet (D.U.I.), celle-ci s'est engagée dans de nombreuses actions dans ce domaine.



Face à Internet, soyez vigilants avec vos enfants.

© Le Moine/Delage - Cnrf

Le plan **Confiance** dans un Internet sans crainte pour les enfants a été proposé par la D.U.I. à la Commission européenne, qui l'a retenu en

novembre 2004, dans le cadre de son plan d'action pour un Internet plus sûr (Insafe).

Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation auprès des enfants et de leurs parents à la sécurité et à la civilité de l'Internet en impliquant l'ensemble des acteurs de l'Internet, institutions publiques, associations et industriels, acteurs dans ce domaine.

Des outils d'information sont développés et diffusés afin de permettre aux parents d'adopter un comportement responsable pour mieux protéger les mineurs qui, lors de leur usage quotidien du web, peuvent être confrontés à des contenus vio-

lents, incitant à la haine raciale, à la pédopornographie, à des risques de conditionnement de type sectaire ou idéologique, des spams et des jeux d'argent.

Pour plus d'informations, allez sur le site www.mineurs.fr.

Ces dispositifs démontrent l'importance d'encadrer les pratiques et le rôle essentiel des parents dans la prévention des risques.

Le site du ministère de travail et de la solidarité www.travail-solidarite.gouv.fr a mis en place des renseignements concernant la protection des mineurs sur Internet. Une plaquette

APPRIVOISER INTERNET EN S'AMUSANT



Action Innocence propose aux enfants entre 7 et 9 ans des jeux de prévention pour apprendre à se protéger des dangers d'Internet. D'une manière ludique et pédagogique, aidez Kiloo à déjouer les pièges d'Internet (www.kiloo.org).

Lire la suite page 10

Suite de la page 9

« 8 conseils pour vos enfants sur Internet » est disponible en téléchargement sur ce site.

Parents, deux maîtres mots : vigilance et confiance

Avant toute chose, renseignez-vous sur les logiciels de filtrage de votre fournisseur d'accès à Internet qui propose un dispositif de filtrage pour l'accès à Internet. Gratuit ou payant, il bloque l'accès aux sites référençant des mots-clés ayant trait à la pornographie par exemple.

La loi oblige les fournisseurs d'accès à informer leurs abonnés de l'existence de logiciels de filtrage et à leur en proposer un.

Une fois le dispositif technique en place, il faut instaurer avec votre enfant une relation de confiance et de vigilance. Seul l'aspect technique ne garantit pas une sécurisation des contenus. L'éducation à Internet est très importante.

Vous êtes familiers d'Internet...

Vous ne pouvez pas toujours être derrière votre enfant lorsqu'il surfe sur le Net. Il doit être autonome, gage d'un bon apprentissage de l'outil Internet. Mais cette indépendance doit être encadrée par une démarche pédagogique de votre part.

Commencez par surfer sur le Net avec lui afin de le familiariser avec l'outil et déterminez ensemble les sites sur lesquels il peut se rendre.

Selon l'âge de votre enfant, votre présence à ses côtés lors de sa navigation est modulable : par exemple, entre 8 et 12 ans, soyez présent lors de chaque connexion de votre enfant.

Vous êtes néophytes... Pas de panique !

Avant toute chose, il ne faut pas diaboliser Internet.

L'objectif n'est pas de faire peur. Les dangers liés à Internet ne sont pas pires qu'ailleurs, ils sont simplement différents et à la portée de l'internaute mineur, qui n'est pas

10 CONSEILS AUX PARENTS

- Installez l'ordinateur dans une pièce commune.
- Ne laissez pas votre jeune enfant surfer seul sur Internet.
- Installez des filtres et un contrôle parental et utilisez des moteurs de recherche sécurisés.
- Développez l'esprit critique de votre enfant et expliquez-lui que tout ce qui se trouve sur Internet n'est pas forcément vrai.
- Encouragez votre enfant dès le début à vous parler de ce qu'il voit sur Internet, ce qui le dérange ou le choque.
- Expliquez-lui ce qui ne vous semble pas acceptable, en tenant compte de son âge et instaurez le dialogue à propos des sites choquants (racisme, violence, pornographie...).
- Informez votre enfant des risques liés à la divulgation d'informations personnelles (nom, adresse, téléphone, âge, école...) pour éviter que celles-ci ne soient exploitées par des personnes malintentionnées ou utilisées à des fins commerciales.
- Intéressez-vous aux jeunes et à toutes les personnes qu'il rencontre sur le Net et rappelez-lui les risques d'une rencontre réelle. Les personnes sur Internet ne sont pas toujours ce qu'elles prétendent être.
- Sensibilisez-le aux risques liés à la diffusion d'images personnelles (photos, webcam), elles peuvent être exploitées, truquées et détournées à leur insu.
- Refusez que l'on publie une photo de votre enfant sur Internet. Cela reste, en outre, interdit sans son consentement.
- Internet est un espace public où nul n'est censé ignorer la loi. Encouragez votre enfant à avoir un comportement responsable, tel que dans la vie quotidienne.

encore apte à les différencier et à s'en protéger.

Internet reste une ressource inépuisable et ne pas l'utiliser peut devenir un handicap social à plus ou moins long terme.

Ne pas dire : « j'y connais rien », mais plutôt : « explique-moi ».

Faites-vous expliquer les finesses d'une conversation sur chat ou sur les forums par exemple. Vous en comprendrez vite l'ambiance, et serez fixés sur les lieux Internet de fréquentation habituelle de votre enfant.

Ne pas s'énerver, même si la situation rencontrée est choquante.

Face à une situation choquante, votre enfant sera sans doute lui aussi choqué. Si vous vous énervez, votre enfant assimilera « scène choquante » à « colère des parents » et risque de ne rien dire lorsqu'il rencontrera une situation semblable. Vous serez alors écartés de tous les indices qui permettent de détecter les dangers approchants.

En votre absence...

Il est primordial de restreindre l'accès à certains sites. Vous avez pour cela des outils vous permettant de définir le type et le niveau de sécurité désiré.

À chaque âge sa vigilance

L'éducation d'un enfant est différente suivant l'âge. Il en va de même sur Internet. Les préoccupations, centres d'intérêt sont différents, les dangers aussi. Petit mémento pour chaque période d'âge.

→ Jusqu'à 7 ans : les grands débuts d'Internet

Tout est à apprendre, tout est « découverte ». C'est un âge où l'enfant accepte facilement l'autorité. Il fait totalement confiance à l'adulte et chaque nouveauté est un nouveau point de repère.

- Installer un logiciel de contrôle, de filtrage
- Ne pas laisser l'enfant naviguer seul
- Faire une sélection de sites avec lui et les enregistrer dans ses favoris
- S'interdire les forums et chats



© Phovoir



- Sur les sites destinés aux enfants, apprendre à l'enfant à utiliser un pseudonyme, et exclure l'utilisation des données personnelles et lui expliquer pourquoi.

→ De 7 à 10 ans : vive les jeux en ligne

Internet n'est plus une découverte. L'autorité parentale n'est pas remise en question. À ces âges, les jeux en ligne sont l'activité principale sur Internet. Toutefois, forums et chats commencent à faire leur apparition. Surveillance, dialogue, explications et pédagogie sont les maîtres mots.

- Conserver une présence adulte lors des sessions Internet
- Choisir des forums et chats adaptés, avec des modérateurs actifs
- E-mail : l'enfant utilise l'adresse familiale. S'il a une adresse personnelle, les parents doivent conserver un accès de contrôle
- Rappeler qu'il ne faut pas donner d'informations personnelles sur le Net
- Discuter avec l'enfant d'Internet. Ne pas diaboliser l'outil (Voir aussi encadré page 9).

→ De 10 à 13 ans : besoin d'indépendance

L'outil devient un outil pédagogique, un super outil de communication, un pôle ludique. C'est le début d'une période trouble, où l'enfant a besoin d'indépendance, mais aussi



© Phovoir

de conseils parentaux :

- mettre en place des règles communes d'Internet,
- avoir la certitude qu'il ne communique qu'avec des amis et non avec des inconnus. L'esprit critique n'est pas encore formé à ces âges. L'avis d'un parent peut compenser l'opinion qu'il se forge par rapport aux autres.
- choisir des forums et des chats adaptés, et avec modérateurs actifs,
- garder un accès à la messagerie de l'enfant pour surveillance.

De 13 à 15 ans : le besoin d'indépendance s'affirme

→ L'adolescent s'affirme, recherche l'indépendance et sa propre identification à un groupe. L'autorité parentale est devenue toute relative :

- Connaître les forums et

chats présentés,

- autoriser les moteurs de recherche généralistes ; surveillance ne veut pas dire espionnage.

• À partir de 15 ans : maturité et indépendance

L'adolescent devient mûr. Il fait preuve de plus de discernement quant à l'utilisation d'Internet. Il peut fréquenter facilement des sites pour adultes. L'interdiction est une utopie, très vite contournée, l'accès étant possible de l'extérieur :

- discuter avec l'ado d'Internet
- parler du « vécu Internet » comme on raconte sa journée
- garder confiance en votre enfant.

Quel que soit leur âge, si l'enfant désire se documenter sur la sexualité, il est souhaitable

qu'il le fasse à l'aide de sites spécialisés traitant de santé (par ex. : doctissimo.fr).

Aggelos

(*) Sources Credoc : Enquête Credoc sur les conditions de vie et aspirations des Français, juin 2003.

Ministère de l'Éducation Nationale

QUELQUES LIENS UTILES POUR BIEN PROTÉGER VOTRE ENFANT

Les sites Internet

- www.mineurs.fr
- www.media.famille.gouv.fr
- www.pointdecontact.net (pour signaler un contenu illégal)
- www.actioninnocence.org (association pour la protection de l'enfance contre toute exploitation et violence sexuelle)

Numéro de téléphone gratuit

Net Écoute famille :
0 820 200 000

BIBLIOGRAPHIE

- *L'Internet des familles : le guide des parents*, Bruno Oudet, Michel Deverge, Éditions Bayard 2001.
- *Internet et les enfants. Les précautions à prendre*, Preston Gralla, Sherry Willard Kinkoph, Éditions Campuspress, 2000.